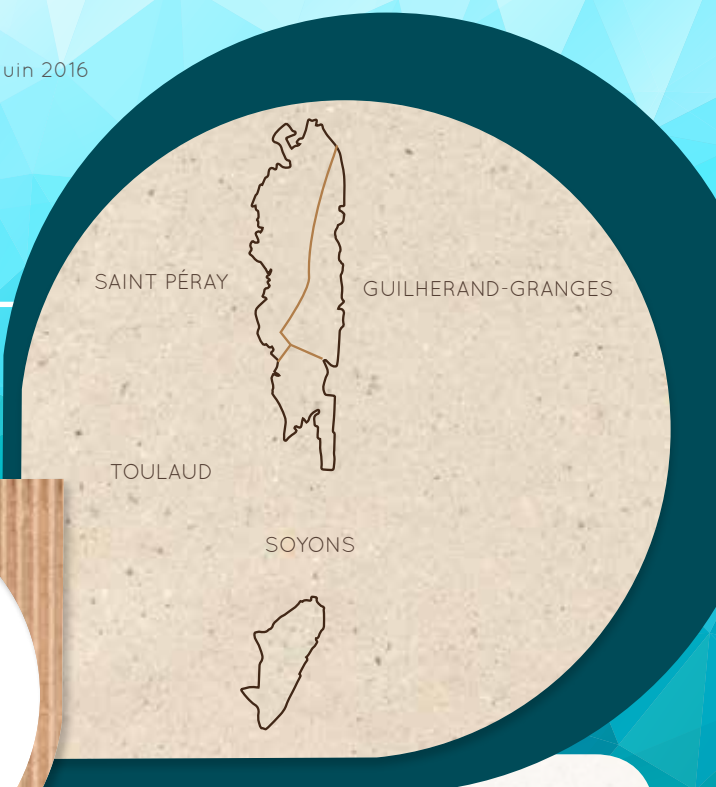
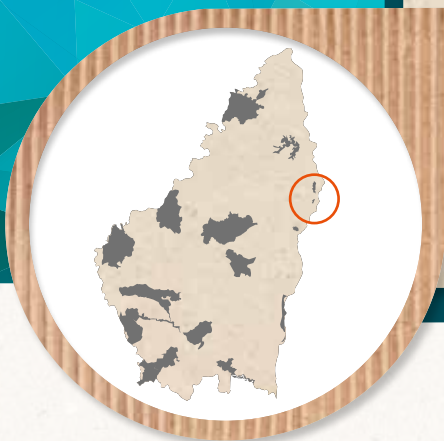


Espace naturel sensible des
**massifs calcaires
de Crussol et Soyons**



COMMUNES CONCERNÉES

Guilherand-Granges, Soyons,
Saint Péray, Toulaud



INTERCOMMUNALITÉ CONCERNÉE

Communauté de communes
Rhône-Crussol



SURFACE DE L'ENS

450 ha



PRINCIPAUX ENJEUX DU SITE

- Préservation et restauration des pelouses à orchidées
- Maîtrise foncière
- Gestion des espèces invasives
- Sensibilisation des publics
- Valorisation du patrimoine géologique



**STRUCTURE
COORDONNATRICE LOCALE**

Communauté de communes
Rhône-Crussol



PRINCIPAUX HABITATS NATURELS

- Pelouses sèches
- Chênaie verte
- Habitats Rocheux : éboulis méridional, falaise calcaire, grotte

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Document unique de gestion 2014-2018 / Convention Ardèche Nature 2014-2018



MESURES D'INVENTAIRES ET DE PROTECTION

- ZNIEFF de type 1 : montagne de Crussol, Serre de Quercy, Serre d'Aurouze
- Natura 2000 : site B14 « pelouses à orchidées et habitats rocheux des massifs de Crussol, Soyons et Cornas-Châteaubourg »
- Site classé : château de Crussol et ses abords (75 ha)
- Site géologique remarquable de Rhône-Alpes : montagne de Crussol

ACTION FONCIÈRE

Zone de préemption = 60 ha
(Soyons)
Surfaces appartenant au Département = 11ha
Enquête opérationnelle réalisée
par la SAFER sur le site de Soyons
(2016)



Inventaire des coléoptères forestiers

Cette étude vise à réaliser un inventaire des coléoptères forestiers afin de définir la valeur patrimonial de la forêt (réalisée en 2014 et 2015)

- Action finalisée en 2015
- Maître d'ouvrage : Communauté de communes Rhône Crussol
- Montant total : 7500 € TTC (sur 2 ans)
- Montant de l'aide départementale : 4 125 € (sur 2 ans)

Etude sur la géologie

Cette étude vise à améliorer la connaissance sur la géologie du site afin de proposer des mises en valeur du patrimoine géologique.

- Action finalisée en 2015
- Maître d'ouvrage : Communauté de communes Rhône Crussol
- Montant total : 7 500 € TTC
- Montant de l'aide départementale : 3 750 €

Chantiers pédagogiques pour la gestion des pelouses sèches

Il s'agit de restaurer et préserver les pelouses sèches contre l'embroussaillage en mettant en place des chantiers pédagogiques. La communauté de communes a notamment développé un partenariat avec la MFR de Mondy et le CEFA de Montélimar.

- Action annuelle récurrente
- Maître d'ouvrage : Communauté de communes Rhône Crussol
- Montant total : 1 000 €/an TTC
- Montant de l'aide départementale : 250 €/an (25%)

Sorties découverte sur la faune et la flore à destination du grand public

Cette action vise la sensibilisation du grand public aux enjeux de préservation du patrimoine naturel des massifs calcaires de Crussol et Soyons. Ainsi, des guides accompagnateurs proposent les week-ends et jours fériés des balades naturalistes sur le massif de Soyons et celui de Crussol.

- Action annuelle récurrente
- Maître d'ouvrage : Communauté de communes Rhône Crussol
- Montant total : 4 650 €/an TTC
- Montant de l'aide départementale : 1 160 €/an (25%)